



Monsieur le Président
Association de Défense Contre la Mer
en Baie d'Authie – ADCMBA

BERCK, le 21 mars 2014

Monsieur le Président,

Je n'ai effectivement pas apporté de réponse écrite à vos questions, mais vous connaissez ma position sur ce sujet qui nous préoccupe tous.

Nous avons eu l'occasion d'échanger à plusieurs reprises, et en particulier le 8 mars, à l'issue de la marche que vous avez organisée.

Ce dossier est symptomatique de la lourdeur administrative dans laquelle s'embourbent nombre d'initiatives dans notre pays. Le cadre juridique a ses contraintes, certes, mais des adaptations semblent également nécessaires pour permettre de gérer des situations comme celle rencontrées ici.

Dans la situation qui est celle des riverains de la baie d'Authie, il ne peut être question de faire le choix de laisser l'Authie submerger certaines zones, dans la mesure où des responsabilités de divers ordres sont clairement établies dans la survenue de ce phénomène.

Elu je serai de façon toute naturelle à vos côtés pour que la Communauté de Communes, compétente en la matière, soit en mesure de mettre en œuvre les solutions adaptées.

Soyez assuré de ma détermination.

Recevez, Monsieur le Président, mes meilleures salutations.

Benoît DOLLE